

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | |

Pagination continue.

Volume VI

Samedi, 14 Octobre 1893

No 7



La
Semaine Religieuse

DE
Québec

Sous le patronage de S. E. le Cardinal Archevêque de Québec.



ADRESSE :
Cap-Santé, Comté
de Portneuf,
Canada.

ABONNEMENT :
\$1.00 par année,
payable d'avance ;
3 centins le nu-
méro.



QUÉBEC

IMPRIMERIE GÉNÉRALE A. COTÉ ET C^{ie}

SOMMAIRE :

Mgr Bailly, 73.—Lettre encyclique, de N. S. P. Le Pape Léon XIII, 74.—
Mgr Paul-Stanislas Laroque, évêque de Sherbrooke, 80.—Changements ecclé-
siastiques dans le diocèse de Québec pour l'année 1893, 81.—La place de la
religion dans l'éducation. 82 —Aide toi, et le ciel t'aidera, 83.—Menus propos,
83.—A travers le monde des nouvelles, 84.

OCTAVE ROUSSEAU, PEINTRE - DÉCORATEUR,
avantag-eusement connu du public
et pouvant fournir les meilleures
recommandations, se charge, à l'entreprise ou à la journée, de tous travaux
relatifs à la décoration des EGLISES, SACRISTIES, PRESBYTÈRES et
MAISONS PRIVÉES.—Résidence : LOTBINIÈRE.

N. S. HARDY

LIBRAIRE-ÉDITEUR

10 CARRE NOTRE-DAME, 10

RECUEIL de 245 cantiques anciens et nouveaux en l'honneur de la Sainte-
Vierge du S. C. de Jésus de Saint-Joseph et de Sainte-Anne. Texte et musique.
Prix : \$7.20 la douzaine, ou 70 cents l'exemplaire

AVIS DES DIRECTEURS

DU

BULLETIN DES PRÉDICATEURS

Fondé au carême dernier, le *Bulletin des Prédicateurs* ne donnait que des
Sermons des PRINCIPAUX CONFÉRENCIERS DE PARIS. Son succès
inespéré nous a engagé à le reprendre dès la Toussaint, et à en agrandir consi-
dérablement le cadre. Nous nous sommes donc assuré le concours de
quelques Prêtres distingués du diocèse de Paris, dont les titres officiels et les
ouvrages remarquables nous promettent une rédaction littéraire et théologique
irréprochable. Notre *Bulletin des Prédicateurs* sera une REVUE MENSUELLE,
à laquelle nous avons réuni les *Annales ecclésiastiques*, que nous avons
acquises par un traité spécial, il formera un vol. in 8 de 8 à 900 pages.

DIVISION DE LA REVUE.—Le *Bulletin des Prédicateurs* contiendra :

- 1^o Comme par le passé, le compte rendu *in extenso* des Sermons des prin-
cipaux PRÉDICATEURS DE PARIS ;
- 2^o Une ETUDE sur une question d'*Ecriture* et d'*Histoire de l'Eglise* ;
- 3^o Une ETUDE sur une question de *Théologie dogmatique* es morale, et de
Droit Canon ;
- 4^o Un SERMON inédit, *prône* ou *homélie*, pour chaque *Dimanche* et les
principales *Fêtes* de l'année; plus des ALLOCUTIONS pour mariages et *1^{eres}*
communions ;
- 5^o Une REVUE DU MOIS politique, religieuse, (France et Etranger) ;
- 6^o Une ETUDE BIBLIOGRAPHIQUE sur les nouveaux ouvrages parus,
intéressant le Clergé.

La variété des matières de notre *Bulletin*, le grand nombre des questions
traitées et la compétence spéciale de chacun de nos Rédacteurs donnent à cette
Revue une importance exceptionnelle, qui en fait un événement parmi les
publications destinées au Clergé et aux fidèles.

L'abonnement au *Bulletin des Prédicateurs*, 8 fr. ; on peut à volonté
payer en s'abonnant ou indiquer une date à laquelle nous ferions présenter la
quittance —Pays étrangers, 10 fr.

Le numéro 0 fr. 75.—Par exception, le numéro du 10 novembre (qu'il fau-
drait nous demander sans retard à cause du tirage), 0 fr. 30 comme spécimen
de propagande.

Pour tous renseignements et pour tout envoi d'argent, s'adresser à l'admini-
stration, 33 rue du Cherche-Midi, Paris.

LA
SEM AINE RELIGIEUSE
DE QUÉBEC

Mgr BAILLY



COADJUTEUR DE Mgr HUBERT,
ÉVÊQUE TITULAIRE DE GAPSE
NÉ A VARENKES, LE 11 NOVEMBRE 1740.
SACRÉ A QUÉBEC, LE 12 JUILLET 1789
DÉCÉDÉ A L'HOPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC,
LE 20 MAI 1794, ET INHUMÉ A LA POINTE-AUX-TREMBLES
DONT IL ÉTAIT CURÉ

Lettre encyclique

DE

N. S. P. LE PAPE LÉON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

SUR LE ROSAIRE DE MARIE

A ses Vénérables Frères les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres Ordinaires en paix et en communion avec le Saint-Siège.

LÉON XIII, PAPE

Des avantages que procure la dévotion envers la très sainte Vierge

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique,

À la joie sainte que Nous a causée l'heureux accomplissement de la cinquantième année qui s'est écoulée depuis Notre consécration épiscopale, s'est ajoutée une source de bonheur très vif : c'est que Nous avons vu les catholiques de toutes les nations, comme des fils envers leur père, s'unir dans une imposante manifestation de leur foi et de leur amour envers Nous.

Nous reconnaissons en ce fait, et Nous le proclamons avec une reconnaissance toujours nouvelle, un dessein de là Providence de Dieu, une marque de sa suprême bienveillance envers Nous-même, un grand avantage pour son Eglise. Notre cœur ne désire pas moins combler de louanges pour ce bienfait Notre très douce auxiliaresse auprès de Dieu, son auguste mère. L'amour tout particulier de Marie, que Nous avons vu se manifester de mainte façon dans le cours de Notre carrière si longue et si variée, lui chaque jour plus clairement devant Nos yeux, et, touchant Notre cœur avec une suavité très vive, Nous confirme dans une confiance qui n'est pas de la terre.

Il Nous semble entendre la voix même de la Reine du Ciel tantôt Nous encourageant avec bonté au milieu des épreuves cruelles que traverse l'Eglise, tantôt nous aidant de ses conseils dans les mesures que Nous devons prendre pour le salut commun, tantôt enfin Nous avertissant de ranimer la piété et le culte de toutes les vertus parmi le peuple chrétien. Plusieurs fois déjà, ce Nous a été une douce obligation de répondre à de tels souhaits.

Du saint Rosaire

Au nombre des fruits bénis qui, grâce à son secours, ont suivi nos exhortations, il est juste de rappeler quel profit la religion a tiré de la propagation du très saint Rosaire. Des confréries de pieux fidèles ont été ici accrues, là fondées, de savants écrits ont été répandus à propos parmi le peuple, les beaux arts eux-mêmes nous ont fourni des objets précieux.

Mais maintenant, de même que si Nous entendions la voix pressante de cette Mère très attentive nous répéter : *Parlez, ne cessez pas de parler*, Nous voulons vous entretenir de nouveau, vénérables Frères du Rosaire de Marie, au moment où commence ce mois d'octobre, que Nous avons voulu consacrer à la Reine du ciel et à cette dévotion du Rosaire qui lui est si agréable, accordant à cette occasion aux fidèles la faveur des saintes indulgences.

Le but prochain de Notre Lettre ne sera cependant ni d'écrire un nouvel éloge d'une prière si belle par elle-même, ni d'exciter les fidèles à en faire un

plus saint usage. Nous parlerons de quelques avantages très précieux que l'on peut en tirer et qui sont tout à fait appropriés aux hommes et aux circonstances

Nous sommes pleinement persuadé, en effet, que la dévotion du Rosaire, si elle est pratiquée de telle sorte qu'elle procure aux fidèles toute la force et toute la vertu qui sont en elle, sera une source de biens nombreux, non seulement pour les particuliers, mais encore pour tous les États.

Personne n'ignore combien, conformément au devoir de Notre suprême apostolat, Nous sommes désireux de procurer le bien des nations, et prêt à le faire, avec le secours de Dieu. En effet, Nous avons souvent averti les hommes qui sont investis du pouvoir de ne promulguer et de n'appliquer des lois que suivant la règle de la justice divine; Nous avons souvent exhorté ceux des citoyens qui surpassent les autres soit par leur talent, soit par leurs mérites, soit par leur noblesse et leur fortune, à mettre en commun leurs projets, à unir leurs forces, pour sauvegarder les intérêts de l'État et promouvoir les entreprises qui pourroient lui être avantageuses.

Mais il existe un trop grand nombre de causes qui, dans une société civile, relâchent les liens de la discipline publique, et détournent le peuple de rechercher comme il le devrait, l'honnêteté des mœurs. Trois maux surtout Nous semblent les plus funestes à l'avantage commun; les voici : *le dégoût d'une vie modeste et active, l'horreur de la souffrance, l'oubli des biens éternels que nous espérons.*

Les Mystères joyeux opposés au dégoût d'une vie modeste et laborieuse.

Nous déplorons—et ceux même qui ramènent tout à la science et au profit de la nature reconnaissent le fait et s'en affligent,—Nous déplorons que la société humaine souffre d'une terrible plaie : c'est qu'on néglige les devoirs et les vertus qui doivent orner une vie obscure et commune. De là vient qu'au foyer domestique, les enfants se relâchent de l'obéissance qu'ils doivent à leurs parents, ne supportant plus aucune discipline, à moins qu'elle ne soit molle et ne se prête à leurs plaisirs. De là vient aussi que les ouvriers renoncent à leur métier, fuient le travail, et, mécontents de leur sort, aspirent plus haut, désirant une chimérique égalité des fortunes; mais par de semblables aspirations, les habitants des campagnes quittent en foule leur pays natal pour venir chercher le tumulte et les plaisirs faciles des cités.

C'est à cette cause aussi qu'il faut attribuer l'absence d'équilibre entre les diverses classes de la société; tout est ébranlé, les âmes sont en proie à la haine et à l'envie, on viole ouvertement tout droit; trompés par un faux espoir, beaucoup troublent la paix publique en occasionnant des séditions, et résistent à ceux qui ont pour mission d'assurer l'ordre.

Contre ce mal, il faut demander un remède au Rosaire de Marie, qui comprend à la fois un ordre fixe de prières, et la pieuse méditation des mystères de la vie du Sauveur et de sa mère. Que les *mystères joyeux* soient indiqués à la foule et placés devant les yeux des hommes, tels que des tableaux et des modèles de vertus : chacun comprend combien sont abondants, combien sont faciles à imiter, et propres à inspirer une vie honnête, les exemples qu'on en peut tirer, et qui séduisent les cœurs par une suavité admirable.

Qu'on se représente la maison de Nazareth, cet asile à la fois terrestre et divin de la sainteté. Quel beau modèle on y trouvera pour la vie quotidienne !

Quel spectacle en tous points parfait de l'union au foyer ! Là règnent la simplicité et la pureté des mœurs, un accord perpétuel des esprits, un ordre que rien ne vient troubler, le support mutuel, l'amour enfin, non un amour fugitif et menteur, mais un amour consistant dans l'accomplissement assidu des devoirs réciproques et de nature à captiver tous les yeux.

Là, sans doute, on s'occupe de préparer ce qui est nécessaire pour la nourriture et le vêtement ; mais c'est à la sueur du front, *in sudore vultus*, et comme ceux qui, contents de peu, agissent plutôt de façon à moins souffrir de la disette, qu'à se procurer du superflu. Par dessus tout, on y trouve une souveraine tranquillité d'esprit, une joie de l'âme égale chez chacun, deux biens qui accompagnent toujours la conscience des bonnes actions accomplies.

Les exemples de ces vertus, de la modestie et de la soumission, de la résignation au travail et de la bienveillance envers le prochain, du zèle à accomplir les petits devoirs de la vie quotidienne, tous ces enseignements, enfin, à mesure que l'homme les comprend mieux, qu'ils pénétreront plus profondément dans son âme, amèneront un changement sensible de ses idées et de sa conduite. Alors chacun, loin de trouver méprisables et pénibles ses devoirs particuliers, les estimeront plutôt agréables et pleins de charme, et, grâce à cette sorte de plaisir qu'il y rencontrera, la conscience du devoir à accomplir lui donnera plus de force pour bien agir.

Ainsi les mœurs s'adouciront sur tous les points ; la vie domestique s'écoulera au milieu de l'affection et du bonheur ; les rapports mutuels seront empreints d'une sincère bienveillance et de charité. Et si toutes ces qualités dont sera doué l'homme pris isolément, se répandent dans les familles, dans les villes, parmi tout un peuple, dont la vie se conformera à ces prescriptions, il est facile de concevoir quel profit l'Etat pourra en retirer.

Les Mystères douloureux opposés à l'horreur de la souffrance

Un autre mal très funeste et que Nous ne saurions trop déplorer, parce que chaque jour il pénètre les esprits plus profondément et d'une façon plus nuisible, c'est qu'on se refuse à souffrir, qu'on repousse avec violence tout ce qui semble pénible et contraire à nos goûts.

La plupart des hommes, en effet, au lieu de considérer, ainsi qu'il le faudrait, la tranquillité et la liberté des âmes comme la récompense préparée à ceux qui se sont acquittés du grand devoir de la vie sans se laisser vaincre par les dangers ou par les travaux, se forgent l'idée chimérique d'un Etat d'où serait écarté tout objet désagréable, où l'on jouirait en abondance de tous les biens que cette vie peut procurer. Un désir si violent et si effréné d'une existence heureuse est une source d'affaiblissement pour les âmes ; si elles ne tombent pas tout-à-fait, elles sont néanmoins énervées de sorte qu'elle fuient lâchement les maux de la vie et se laissent misérablement abattre.

Dans ce danger aussi, on peut attendre du Rosaire de Marie un très grand secours pour affermir les âmes (tant est grande l'autorité de l'exemple), si les mystères qu'on appelle *douloureux* font l'objet d'une méditation tranquille et saine dès la plus tendre enfance, et si on continue à les considérer ensuite assidument. Ils nous montrent le Christ *auteur et consommateur de notre foi*, commençant à agir et à enseigner, afin que nous trouvions en lui-même des exemples appropriés aux enseignements qu'il nous a donnés sur la manière

dont il faut supporter les fatigues et les souffrances. Les maux les plus pénibles, il a voulu les subir lui même avec une grande résignation.

Nous le voyons accablé de tristesse au point que le sang coule de tous ses membres, comme une sueur. Nous le voyons chargé de chaînes, tel qu'un voleur, soumis au jugement d'hommes pervers, en proie à d'odieus outrages, à de fausses accusations. Nous le voyons flagellé, couronné d'épines, attaché sur la croix, regardé comme ayant mérité de mourir au milieu des acclamations de la foule.

Nous pensons quelle dut être à ce spectacle la souffrance de sa très sainte Mère, dont le cœur fut, non seulement frappé, mais traversé d'un glaive, de telle sorte qu'on l'a appelée et qu'elle est bien réellement la Mère de douleur.

Combien celui qui méditera souvent de tels exemples de vertus, ne se contentant pas de les contempler des yeux, sentira naître en lui de force, afin de les imiter ! Que la terre soit pour lui maudite, qu'elle ne produise que des épines et des rocs, que son esprit soit en proie à toutes les amertumes, que la maladie accable son corps, il n'y aura aucun mal provenant, soit de la haine des hommes, soit de la colère des démons, aucun genre de calamité publique ou privée qu'il ne surmonte par sa résignation.

De lui on pourra dire avec raison : Accomplir et souffrir beaucoup, c'est le propre du chrétien ; le chrétien, en effet, celui qui est regardé à bon droit comme digne de ce nom, ne peut suivre en vain le Christ souffrant. Nous parlons ici de la patience, non pas de cette vaine ostentation de l'âme s'endurcissant contre la douleur, que manifestèrent certains des anciens philosophes, mais de celle qui (s'appliquant l'exemple du Christ qui a voulu souffrir la croix, alors qu'il pouvait choisir la joie, et qui a méprisé la confusion, et lui demandant les secours de Sa grâce) ne recule devant aucune peine, les porte avec joie et les regarde comme des grâces.

La foi catholique a possédé et possède encore des disciples pénétrés de cette doctrine, hommes et femmes de tout pays et de toute condition, prêts à souffrir, suivant l'exemple du Christ, toute les injustices et tous les maux pour la vertu et la religion, s'appropriant l'exemple plus encore que la parole de Didyme : « Allons, nous aussi, et mourons avec lui. » Que les exemples de cette remarquable constance se multiplient de plus en plus, que la force des États et la gloire de l'Église s'en accroissent sans cesse !

Les Mystères glorieux opposés à l'oubli des biens éternels

Le troisième genre de maux auquel il faut chercher un remède, est surtout apparent chez les hommes de notre époque. Ceux des âges antérieurs, s'ils étaient attachés, même d'une façon criminelle, aux biens de la terre, ne méprisaient cependant pas presque entièrement ceux du ciel ; les plus sages des païens eux-mêmes ont enseigné que cette vie était pour nous une hôtellerie, non une demeure, que nous devions y séjourner quelque temps, non pas y habiter.

Les hommes d'aujourd'hui, bien qu'instruits de la loi chrétienne, s'attachent pour la plupart aux biens fugitifs de la vie présente, non-seulement comme si l'idée d'une patrie meilleure, d'une béatitude éternelle était effacée de leur esprit, mais encore comme s'ils voulaient la détruire entièrement à force de déshonneur. En vain saint Paul leur a donné cet avis : « Nous n'avons pas

ici-bas de demeure stable, mais nous en cherchons une que nous posséderons un jour. »

Lorsqu'on se demande quelles sont les causes de ce fléau, on trouve tout d'abord que beaucoup ont la crainte de voir la pensée de la vie future détruire l'amour de la patrie terrestre et nuire à la prospérité des Etats : rien n'est plus odieux et plus insensé que cette conviction. Les espérances éternelles n'ont pas pour caractère d'occuper tellement les hommes qu'elles les détachent complètement du souci des biens présents ; quand le Christ a ordonné de chercher le royaume de Dieu, il a dit de le chercher d'abord, mais non de laisser de côté tout le reste.

L'usage des objets terrestres, et les jouissances permises qu'on en peut tirer, n'ont rien d'illicite, s'ils doivent contribuer à l'accroissement ou à la récompense de nos vertus, si la prospérité et la civilisation avancée de la patrie terrestre, en indiquant, d'une façon magnifique, l'accord des mortels, figurent la beauté et l'éclat de la cité céleste. Il n'y a rien là qui ne convienne à des êtres doués de raison, rien qui soit opposé aux desseins de la Providence, car Dieu est à la fois l'auteur de la nature et de la grâce : il ne veut pas que l'une soit opposée à l'autre et qu'un conflit s'élève entre elles, mais qu'elles concluent en sorte un pacte d'alliance que, sous leur conduite nous parvenions un jour, par un chemin plus facile, à cette béatitude éternelle, pour laquelle nous sommes nés.

Mais les hommes adonnés aux plaisirs égoïstes, qui laissent errer toutes leurs pensées sur les objets terrestres, et ne peuvent s'élever plus haut, au lieu d'être amenés par les biens dont ils jouissent à désirer plus vivement ceux du ciel, perdent complètement même l'idée de l'éternité et tombent dans une condition indigne de l'homme. En effet, la puissance divine ne peut nous frapper d'une peine plus terrible que de nous laisser jouir de tous les plaisirs d'ici-bas, mais oublier en même temps les biens éternels.

Il évitera complètement ce danger, celui qui s'adonnera à la récitation du Rosaire, et méditera attentivement et souvent les mystères glorieux qui nous y sont proposés. Dans ces mystères, on effectue, notre esprit puise la lumière nécessaire pour connaître les biens qui échappent à nos yeux, mais que Dieu, Nous le croyons d'une ferme foi, prépare à ceux qui l'aiment. Nous apprenons ainsi que la mort n'est pas un anéantissement qui nous enlève et qui détruit tout, mais une migration, et, pour ainsi dire, un changement de vie. Nous percevons clairement qu'une route vers le ciel est ouverte pour nous tous. et lorsque nous voyons le Christ ressusciter, nous nous souvenons de sa douce promesse : « Je vais vous préparer une place. » Nous sommes certains qu'il viendra un temps où Dieu séchera toutes larmes de nos yeux, où il n'y aura plus ni deuil, ni gémissement, ni douleur, mais où nous serons toujours avec Dieu, semblables à Dieu, puisque nous le verrons tel qu'il est, jouissant du torrent de ses délices, concitoyens des saints, en communion bienheureuse, avec Marie, sa Mère et notre puissante Reine.

L'esprit qui considérera ces mystères ne pourra manquer de s'enflammer et de répéter cette parole d'un homme très saint : « Que la terre me pèse lorsque je regarde le ciel !. Il jouira de la consolation de penser qu'une tribulation momentanée et légère nous vaut une somme éternelle de gloire. » C'est là, en effet, le seul lien qui unit le temps présent avec la vie éternelle, la cité terrestre avec le ciel, c'est la seule considération qui élève et fortifie les âmes.

De l'établissement en tous lieux de Confréries du Rosaire

Si de telles âmes sont en grand nombre, l'Etat sera riche et florissant, on y verra régner le vrai, le bien, le beau, suivant ce modèle qui est le principe et la source éternelle de toute vérité, de tout bien et de toute beauté. Déjà tous les chrétiens peuvent voir, comme Nous l'avons établi au commencement, quels sont les fruits et quelle est la vertu féconde du Rosaire de Marie, sa puissance pour guérir les maux de notre époque et faire disparaître les fléaux dont souffrent les Etats; mais, il est facile de le comprendre, ceux-là ressentiront plus abondamment ces avantages qui, inscrits dans la sainte Confrérie du Rosaire, se distinguent par une union particulière et toute fraternelle et par leur dévotion à la très sainte Vierge: en effet, ces Confréries, approuvées par l'autorité des Pontifes romains, comblées par eux de privilèges et enrichies d'indulgences, sont soumises à leur juridiction, elles ont des assemblées à date fixe et jouissent de puissants appuis qui en assurent la prospérité et les rendent aptes à procurer l'avantage de la société humaine.

Ce sont comme les armées qui combattent les combats du Christ par ses mystères sacrés, sous les auspices et la conduite de la Reine du Ciel. On a pu constater en maintes circonstances, et surtout à Lépante, combien Celle-ci s'est montrée favorable à leurs prières et aux supplications qu'ils ont organisées. Il est donc avantageux de montrer un grand zèle pour fonder, accroître, gouverner de telles Confréries. Nous ne parlons pas ici aux seuls disciples de saint Dominique, quoique ceux-ci soient surtout chargés de cette mission d'après leur règle, mais à tous ceux auxquels est confié le soin des âmes et surtout le ministère des églises où ces confréries sont instituées.

Nous souhaitons aussi ardemment que les prêtres qui entreprennent des voyages pour propager la doctrine du Christ parmi les nations barbares ou pour l'affermir là où elle est établie, répandent de même la dévotion du Rosaire.

D'après les exhortations de tous ces prêtres, Nous ne doutons pas qu'il y ait un grand nombre de chrétiens soucieux de leurs intérêts spirituels qui se fassent inscrire dans cette Confrérie, et s'appliquent à acquérir les biens que Nous avons indiqués, ceux surtout qui constituent la raison d'être et, en quelque sorte, l'essence du Rosaire.

L'exemple des membres de la Confrérie inspirera aux autres fidèles un respect et une piété plus grande envers le Rosaire.

Ceux-ci, animés par de semblables modèles, mettront tout leur zèle à prendre leur part de ces biens si salutaires.

Tel est Notre ardent désir.

C'est là aussi l'espoir qui Nous guide et Nous encourage au milieu des grands maux dont souffre la société. Puisse, grâce à tant de prières, Marie la Mère de Dieu et des hommes, celle qui nous a donné le Rosaire et qui en est la Reine, faire en sorte que cet espoir se réalise pleinement!

Nous avons confiance, vénérables Frères, qu'avec votre concours Nos enseignements et nos souhaits contribueront à la prospérité des familles, à la paix des peuples et au bien de la terre.

Comme gage des bénédictions divines et comme témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons de grand cœur, à vous, à votre clergé et à votre peuple, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome près Saint-Pierre, le VIII^e jour de septembre 1893, de Notre pontificat le seizième.

LEON XIII, PAPE.

Mgr Paul-Stanislas Larocque, évêque de Sherbrooke

La vacance du siège de Sherbrooke vient d'être remplie, et le nouveau titulaire est M. le chanoine Paul-Stanislas Larocque, curé de Saint-Hyacinthe depuis huit ans.

Mgr Larocque est né à Sainte-Marie de Monnoir, comté de Rouville, le 28 octobre 1846.

Il entra d'abord au collège de Sainte-Thérèse où il fit ses éléments latins. Il suivit ensuite les classes au séminaire de Saint-Hyacinthe jusqu'aux Belles-Lettres inclusivement, et retourna à Sainte-Thérèse terminer son cours. Il y prit la soutane en septembre 1865, et fut de suite nommé professeur de rhétorique.

Sa santé laissant à désirer, son parent Mgr Chs Larocque, évêque de Saint-Hyacinthe, l'appela, en 1867, à son évêché, où le jeune ecclésiastique agit comme pro-secrétaire et maître des cérémonies, tout en suivant les cours de théologie au grand séminaire.

Le 9 mai 1869, M. Larocque fut ordonné prêtre à l'Hôtel-Dieu de Montréal, par Mgr C. Larocque, et à l'automne, il partait pour la Floride où il desservit jusqu'en 1880 la mission de Key West.

Les remarquables aptitudes du jeune prêtre canadien ne tardèrent pas à le mettre en évidence, et, en 1879 bon nombre de personnes, en Floride et dans la Géorgie, songèrent à lui pour le siège épiscopal de Saint-Augustin. Nous ignorons si son nom fut mis sur la liste des candidats proposés au choix du Saint-Siège, mais ce fait démontre tout de même la considération dont il jouissait au sein d'un clergé étranger.

Sa santé s'étant rétablie, l'abbé Larocque revint à Saint-Hyacinthe en 1880, et voulant satisfaire sa soif de science théologique, après onze ans de ministère actif, il prit le chemin de Rome, alla s'asseoir sur les bancs de l'école et, au bout de trois ans, il obtenait les degrés de docteur en théologie et en droit canonique.

A son retour d'Italie, il fut nommé desservant de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, puis, un an après, il en devenait le curé et était appelé en même temps à faire partie du chapitre.

La cure de la cathédrale de Saint-Hyacinthe semble être le poste des prédestinés à l'épiscopat, car Mgr Larocque est le quatrième curé de Saint-Hyacinthe, appelé à cet honneur.

Ses prédécesseurs ont été NN. SS. les évêques Moreau, Gravel et Decelles.

Pendant les huit années qu'il a passé à la cure de la cathédrale, dit le *Courrier* de Saint-Hyacinthe, Mgr Larocque s'est dis-

tingué par son dévouement, son zèle infatigable et son travail incessant. Intelligence cultivée par de fortes études ; attaché à son devoir, il a rendu à la ville de Saint-Hyacinthe, dans le poste difficile qu'il occupait, des services dont la population ne saurait trop apprécier l'étendue. Homme d'initiative, il a fondé des sociétés religieuses qui lui survivront. Fort de l'approbation de son évêque, il n'a jamais reculé devant le devoir, et les familles qui comprenaient les services signalés qu'il rendait à la jeunesse aussi bien qu'à l'âge mûr, ne lui ont jamais refusé leur approbation et leur reconnaissance. »

La *Semaine Religieuse* prie le nouveau titulaire de vouloir bien agréer ses félicitations et ses hommages respectueux.

Changements ecclésiastiques dans le diocèse de Québec pour l'année 1893

M. P. Vincent a été nommé vicaire aux Grondines ; M. F. Dupuis, vicaire à la Basilique ; M. I. G. DeBlois, vicaire à Saint-Joseph de Lévis ; M. H. Defoy, vicaire à la Basilique ; M. J. O. Guimond, vicaire à Saint-Roch de Québec ; M. J.-F. Dumais vicaire à Somerset ; M. R. Morissette, vicaire à Sainte-Anne Lapocatière ; M. A. Taschereau, vicaire à Saint-Roch de Québec ; M. T. Mercier, vicaire à Saint-Michel ; M. B. Leclerc, vicaire à Saint-Thomas ; M. L. Dion, vicaire à Saint-Antoine ; M. G. Remillard, vicaire à Notre-Dame de Lévis ; M. J. Jobin, vicaire à Saint-Augustin ; M. E. Côté, vicaire à Lotbinière ; M. F.-X. Garneau, vicaire à Saint-Thomas ; M. H. Michaud, vicaire à Beaufort ; M. S. Chénard, vicaire à Saint-François de Beauce ; M. O. Dupuis, vicaire à Saint-Ephrem ; M. E. Pâquet, vicaire à Saint-Élzéar ; M. T. Thibeau, vicaire à Saint-François de Montmagny ; M. E. Pelletier, vicaire à Sainte-Julie ; M. O. Martin, vicaire à Saint-Georges ; M. J. Morin, vicaire à l'ancienne-Lorette. MM. A. Magnan, Ph. Turcolte, A. Marcoux, E. Roy, E. Sirois, et G. Laverdière, professeurs au collège de Lévis ; M. G. Miville, professeur au collège de Sainte-Anne ; MM. N. Gariépy, A. Lortie, A. Paré, O. Plante, Ph. Fillion, professeurs au séminaire de Québec ; M. B. Paradis, professeur à l'École Normale.

MM., E. Hallé, G. Beaulieu, A. Légaré, J. Neville, A. Gosselin, L.-B. Chahot, P.-E. Beaudet, se retirent du ministère.

La place de la religion dans l'éducation

En parlant de la religion dans les écoles, je n'entends pas seulement par là que l'enseignement religieux doive tenir sa place et que les pratiques de la religion y doivent être observées. Un peuple n'est pas élevé religieusement à de si petites et mécaniques conditions ; il faut que l'éducation soit donnée et reçue au sein d'une atmosphère religieuse, que les impressions et les habitudes religieuses y pénètrent de toutes parts. La religion n'est pas une étude ou un exercice auquel on assigne son lieu et son heure ; c'est une foi, une loi qui doit se faire sentir constamment et partout, et qui n'exerce qu'à ce prix, sur l'âme et sur la vie, toute sa salutaire action.

(GUIZOT, *Mémoire*, tome III.)

Aide-toi, le ciel t'aidera

L'heure de retour des vacances venait de sonner. M. X..., sa femme, Etienne et Paul, leurs fils, attendaient, dans un wagon de la Compagnie du Midi, le départ du train qui devait les conduire à Périgueux, quand la portière s'ouvrit pour donner entrée à un voyageur qui s'installa vis-à-vis de M. X... Il paraissait avoir une cinquantaine d'années, sa mise n'avait rien de remarquable, si ce n'est l'épingle qui retenait sa cravate. Ce bijou représentait un hanneton d'or, posé sur une feuille, au bord de laquelle on avait inscrit en poussière de diamant :

Aide-toi, le ciel t'aidera.

Ce hanneton et cette devise sont le nœud de l'intéressante histoire que l'étranger raconta à son compagnon de route, quand, au froid et au silence des premiers instants, eut succédé une aimable et cordiale expansion.

« Je suis né en Irlande, dit-il ; mon père était tenancier, c'est-à-dire fermier d'un lord riche, mais impitoyable. Aussi, en l'année si malheureuse pour notre pays où la récolte des pommes de terre fut complètement détruite par la gelée, mes parents étant dans l'impossibilité de payer leur redevance, se virent évincés, avec leurs dix enfants, de leur misérable demeure. Ils s'acheminèrent tout éplorés vers Dublin, où ils trouvèrent, pour unique abri, ces caves remplies de ruines, qu'on appelle les *Liberties*. Ma mère, déjà malade y rendit le dernier soupir. A la peine si grande que nous éprouvions, se joignit une misère profonde. Heureusement qu'à force de démarches, le vicaire de notre ancienne résidence put remettre à mon père la somme nécessaire pour notre place sur un bateau en partance, du port

de Queenstown. Mon père avait l'espoir de rencontrer en Amérique son frère, qui s'y était fait, en peu d'années, une bonne position. Mais, hélas ! il y avait à peine trois jours que nous avions pris la mer, lorsqu'un matin, en m'éveillant, sur le pont où nous étions entassés au nombre de trois cents, il me dit d'une voix éteinte : « Mon Patrick, viens près, bien près de moi ; je sens que la vie m'abandonne. La perte de ta pauvre mère m'a porté un coup mortel..... Avant de quitter ce monde où j'ai tant souffert, je veux te donner et mes dernières instructions et mes derniers baisers ! Tu as onze ans, mon fils ; tu es l'aîné de la petite famille dont tu vas devenir le chef et le conducteur sur la terre étrangère. Ne délaisse jamais tes frères et sœurs. Aime Dieu. Crains-le et sers-le fidèlement, comme doit le faire un bon Irlandais, il ne t'abandonnera pas..... Ne quitte pas le scapulaire que t'a remis le vicaire ; c'est l'uniforme de la Vierge Marie, de notre Mère du ciel ! en arrivant sur la grande terre, cherche ton oncle ; j'ai son adresse là ; il prendra soin de vous. Si tu ne parvenais à le trouver, entre chez quelque cultivateur, mais à condition qu'il vous prenne tous. »

« Ce bon père parla longtemps ainsi ; ses accents étaient de plus en plus faibles, son teint terreux, ses yeux remplis de larmes !..... Quand il eut fini, il nous embrassa les uns après les autres et nous bénit. Alors, un de ses compatriotes, voyant qu'il allait mourir, s'agenouilla et nous avec lui, pour dire les prières de l'agonie. Tandis que nous les récitons en pleurant, il poussa un grand soupir..... ce fut le dernier..... Le médecin du bord, averti, s'approcha ; « Mort de consomption, » fit-il, après l'avoir considéré quelque temps. Deux matelots emportèrent le corps. Le lendemain, j'appris que, selon l'usage, il avait été, pendant la nuit, enseveli dans les flots. »

(A suivre.)

Menus Propos

M^{lle} B..., dotée d'une beauté très médiocre, mais qu'elle s'exagère, demandait un jour à l'aumônier du couvent où elle était en pension, s'il y avait péché pour elle de se croire jolie.

— Non, mon enfant, répondit doucement le prêtre, il n'y a pas péché, mais il y a erreur.

N'ayons jamais de dent contre personne ; mais sachons mettre le pain sous la dent du pauvre.

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Philémon, le 16; à Saint-Ephrem, le 17; à Sainte-Hélène, le 19 et à Sainte-Catherine le 21.—Le procès intenté à l'Archevêque de Montréal a fait un pas de puce dans les derniers jours de septembre.—Pour calmer certaines consciences timorées, inquiètes de voir les évêques, absents ou décédés, toujours représentés au Conseil de l'Instruction publique, le *Courrier du Canada* a bien voulu rappeler que leur titre n'est pas personnel mais réel, c'est-à-dire attaché au siège épiscopal.—M. le curé de Portneuf a béni solennellement, le 27 septembre dernier, la pierre angulaire de la chapelle de Sainte-Christine.—M. le curé de Saint-Alban a commandé un carillon de trois cloches, de manufacture française, pour son église. La paroisse et le curé, la fabrique et les paroissiens et marraines initiés en sont les donateurs.—Il vient de paraître une petite vie *illustrée* de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation, destinée à vulgariser la connaissance des vertus de la grande Ursuline et à hâter par là sa béatification. Prix : 5 cents l'exemplaire, 55 cents la douzaine et quatre piastres le cent. Toutes nos familles canadiennes devraient se procurer cet opuscule. Dans toutes les églises du diocèse de Québec, une quête sera faite, selon le désir du Saint Père, le troisième dimanche d'octobre, pour venir en aide aux Séminaires et Collèges de l'Inde.

Etats-Unis.—Tout ce que les journaux ont écrit à propos de la prétendue déposition de l'archevêque de Saint-Louis, est complètement dénué de fondement.

France.—La grève qui vient d'éclater dans le Pas-de-Calais et le Nord menace d'être infiniment plus grave que celles qui l'ont précédée.—Plusieurs journaux prétendent que le général Miribel a été empoisonné.—Le 8 septembre a été offerte et bénite à Lourdes la Bannière de Russie. Sur l'une des faces est écrit le nom de Saint-Petersbourg; au-dessous se trouve l'image de Notre-Dame de Lourdes, qui, depuis trois ans, accomplit des miracles en son sanctuaire de l'église Sainte-Catherine, dans la capitale russe; sur l'autre face, avec l'exclamation *Ave Maria*, en caractères russes, est peinte une image miraculeuse russe : *la joie des affligés*. On remarque que ce tableau est parsemé de pièces de monnaie. Durant un orage, la foudre tomba sur la chapelle qui contenait l'image de la sainte Vierge; tout fut consumé, excepté l'image, et le tronc ayant été brisé, les monnaies se retrouvèrent collées sur le tableau qui prit dès lors le nom de la « Vierge aux monnaies. » M^{lle} Lasserre représentait les donateurs en cette circonstance.—En ce moment, 50 prêtres ou séminaristes du diocèse de Rodez, font leurs 28 jours de service militaire.—Dunkerque a célébré par des fêtes splendides, le 8 septembre dernier, le centenaire de la levée du siège de cette ville.

FÊTES DE LA SEMAINE

Dimanche,	15	Octobre.—XXI P. Pureté de la Sainte Vierge.
Lundi,	16	“ —De la férie.
Mardi,	17	“ —Sainte Hedwig.
Mercredi,	18	“ —Saint Luc.
Jedi,	19	“ —Saint Pierre d'Alcantara.
Vendredi,	20	“ —Saint Jean de Canti.
Samedi,	21	“ —Saint Ursule et Compagnes.

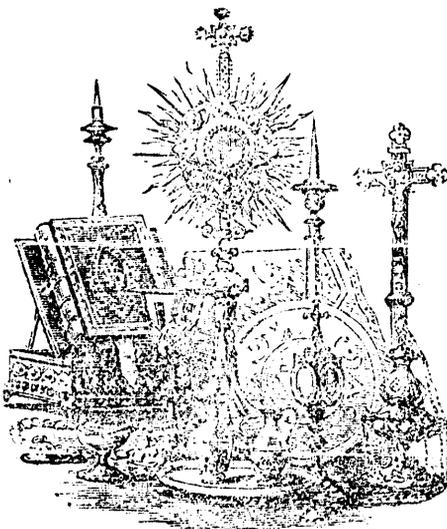
ABONNEMENTS PAYÉS

M. C. S. Frs. de Beauce.—M. A., Archevêché.—M. St-M., Saint-Roch.—M. De C., Sainte-Adelâide de Pabos.—M. F., Ancienne Lorette.—M. D., Cap-Santé.—M. D., Saint-David.—D^{ne} L. rue Bédard, Québec.—M. L., Bourbonnais.—M. B., Chambord.—D^{ne} G., Saint-Denis.—M. G., Deschambault.—M. F., Saint-Cyrille.—M. F., rue Saint-Valier Québec.

C.-B. LANCTOT

9, rue Buade, Québec et Notre-Dame, Montréal

Ornements et bronzes d'église dernières nouveautés des grandes manufactures d'Europe. Vases Sacrés depuis \$15 à 200. Ostensoirs et Reliquaires. Soieries et Passementeries de toutes sortes. Draps mortuaires, Bannières et



Drrapeaux. Chemins de croix et Statues de toutes grandeurs et de tous les prix. Mémos à soutane, Coles en Ivoirine, Barrettes, Ceintures laine ou soie, Huile d'olive, Encens, Charbons, etc. Images et articles religieux en grande quantité.

N.-B.—Soutanes faites sur commande et à court délai.

Toute commande adressée à J.-M. AUBRY, 9, rue Buade Québec, sera promptement exécutée.

J. GOSSELIN

AVOCAT

4, RUE S.-PIERRE. QUÉBEC



CHEMIN DE FER

* * QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX * *

— DE QUEBEC A SAINTE-ANNE DE BEAUPRE —

ARRANGEMENTS D'HIVER.

A partir de *LUNDI*, le 9 octobre 1893, les trains circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Départ de Québec à 7.55 a. m. et 6.15 p. m.

Arrivée à Sainte Anne, à 9.00 a. m. et 7.20 p. m.

Départ de Sainte-Anne à 5.45 a. m., 11.50 a. m., excepté le samedi, 12.20 p. m., samedi seulement.

Arrivée à Québec à 6.50 a. m., 12.57 p. m., 1.25 p. m.

POUR BEAUPRÉ.

Départ de Québec 6.15 p. m.

Arrivée à Beaupré 7.30 p. m.

Départ de Beaupré à 11.40 a. m., excepté le samedi. 12.10 samedi seulement.

Arrivée à Québec à 12.57 a. m. 1.25 p. m.

LE DIMANCHE

Départ de Québec à 7.55 a. m., 2.00 p. m., 5.30 p. m.

Arrivée à Sainte-Anne à 9.00 a. m., 3.05 p. m., 6.25 p. m.

Départ de Sainte-Anne à 5.45 a. m., 11.50 a. m., 4.00 p. m.

Arrivée à Québec à 6.50 a. m., 12.57 p. m. 5.05 p. m.

Pour autres informations s'adresser au Surintendant.

W. R. RUSSELL, Surintendant,

G. S. CRESSMAN, Gérant.

≡ VIGNOBLES CANADIENS ≡

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.
Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPÉCIALITÉS : CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison **LASNIER ET FILS** mérite par son honorabilité la confiance du public.